



## A retenir

### CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Des adultes de cicadelles sont toujours observés.  
Les symptômes sont visibles au vignoble.

### OÏDIUM

La situation se stabilise.

### MILDIOU

La maladie semble se stabiliser. Vigilance suite aux pluies des 21-22 et 23 juillet.

### EUDEMIS

Le vol de la 3<sup>ème</sup> génération se poursuit.  
Dépôt de pontes en cours.



Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

**Comité de validation :**  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

### Enquête préliminaire à la nouvelle stratégie relative aux plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Occitanie :

Les PEE peuvent générer de fortes perturbations sur la gestion des milieux qu'ils soient naturels ou agricoles. Sur une exploitation, des espèces peuvent poser des problèmes sanitaires, d'envahissement des parcelles et avoir un impact économique non négligeable (qualité et quantité du rendement, surcoûts de désherbage), par exemple les Ambrosies, le Datura, les Lampourdes, les Bidens...

Cette enquête a pour objectifs de dresser un état des connaissances et des besoins des acteurs confrontés à la problématique des PEE.

<https://forms.gle/KPwSKna4bZWBMeiF8>

Durée estimée du questionnaire : **10 minutes**

L'enquête s'adresse à **tous les secteurs d'activités** de la région Occitanie, dont le milieu agricole (exploitants, techniciens, organismes...)

Elle sera ouverte **jusqu'au vendredi 18 septembre 2020 inclus**.

L'analyse de l'enquête est prévue pour fin septembre avec restitution d'un document de synthèse.

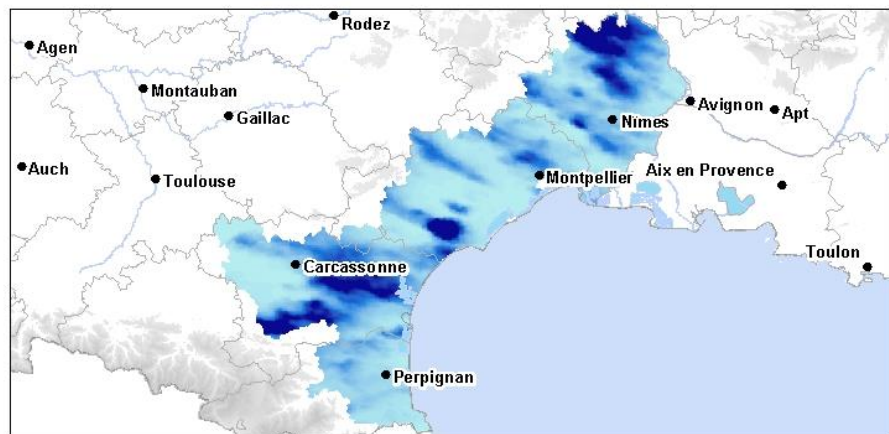
**Merci d'avance pour votre participation !**

*Ce travail est coordonné par les Conservatoires botaniques nationaux des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (CBNPMP) et Méditerranéen de Porquerolles (CBNMed), avec le soutien du Fond Européen de Développement Régional (FEDER), de l'Etat (DREAL Occitanie), de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.*

# PLUVIOMETRIE

		20-juil.	21-juil.	22-juil.	23-juil.	24-juil.	25-juil.	26-juil.
AUDE	ALAIGNE	0	0	1	0	0	0	0
	CAZILHAC	0	0	0	5,8	0	0	0
	LEZIGNAN	0	0	0	24	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0,4	0,7	0	0	0
	NARBONNE	0	0	0	5,2	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	0	3,8	0	0	0
	BARJAC	0	2,8	24,9	8,8	0	0	0
	CARDET	0	0	0	4,6	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	13,5	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0	10,3	0	0	0
	VILLEVIELLE	0	0	0	0,2	0	0	0
	HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0,7	0	0
OLONZAC		0	0	0	17,6	0	0	0
POUZOLLES		0	0	0	5,7	0	0	0
PUISSERGUIER		0	0	0	0	0	0	0
SAINT-JEAN-DE-FOS		0	0	0	0,8	0	0	0
VALFLAUNES		0	0	0	1,6	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	0	0,7	9,2	0	0	0
	LAROCHE-DES-ALBERES	0	0	0	2,5	0,1	0	0
	LLUPIA	0	0	0	3,4	0	0	0
	PIA	0	0	0	1,2	0	0	0
	RODES	0	0	0	3,5	0	0	0

Répartition des pluies –cumul hebdomadaire au 26/07/2020 - échelle du min au max (0 à 40 mm) - Source IFV

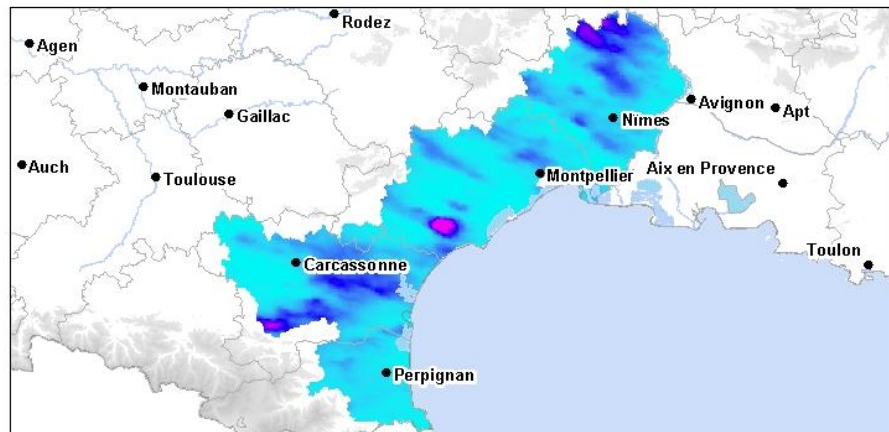


4200726:  
mini=0.0mm - maxi=189.6mm

Légende

Élevée : 40  
Faible : 0

Répartition des pluies –cumul hebdomadaire au 26/07/2020 - échelle du min au max (0 à 100 mm) - Source IFV



4200726:  
mini=0.0mm - maxi=189.6mm

Valeur Élevée : 100

Faible : 0

## STADES PHENOLOGIQUES

### × Vignoble régional

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « fermeture de la grappe » (stade 33 ou L ou BBCH 77) dans les **secteurs tardifs et/ou parcelles tardives**
- à « fin véraison » (stade 37 ou BBCH 89) dans les **parcelles précoces en zone précoce**.

Le stade majoritairement observé est « **mi véraison** » (stade 36 ou M ou BBCH 85).

## FLAVESCENCE DOREE ET CICADELLE

### VECTRICE (*Scaphoideus titanus*)

#### • Eléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages,
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes,
- l'aoûtement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.



Larve cicadelle L4 vectrice de la flavescence dorée

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

#### • Situation aux vignobles

### × Vignoble régional

Les symptômes de la maladie sont visibles au vignoble, parfois facilement.

### × Aude

Les symptômes de la maladie s'observent maintenant sur l'ensemble des secteurs du département.

### × Hérault

Des adultes (forme ailée) de cicadelle vectrice de la flavescence dorée sont toujours observés dans les parcelles. Les populations sont, parfois, encore importantes.

### × Pyrénées-Orientales

Les cicadelles vectrices sont actuellement facilement visibles au vignoble.

**Evaluation de risque : il est primordial de repérer et de marquer, dès à présent, les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.**

Pour toutes les d'informations, consulter le site de la [DRAAF Occitanie](https://www.draaf-occitanie.fr/).

## TORDEUSES DE LA GRAPPE

#### • Eudémis (*Lobesia botrana*)

### × Aude

Le début des pontes de 3<sup>ème</sup> génération a commencé en secteurs précoces, plutôt de l'est du département (du Littoral au Minervois).

Sur le reste du département, le vol n'est pas encore significatif. Et, aucune ponte n'est pour l'instant observée.

De nombreuses perforations de G2, avec parfois encore présence de chenilles au stade L4/L5, sont observées.

#### ✕ Gard

Le vol de la 3<sup>ème</sup> génération se poursuit. Les captures sont irrégulières selon les secteurs. Des pontes fraîches et en évolution sont observées notamment en Costières, dans les Sables et en secteur précoce de la Vallée du Rhône. Des dépassements de seuil sont notés.



Eudémis : ponte fraîche

#### ✕ Hérault

Le vol de la 3<sup>ème</sup> génération se confirme dans les zones précoces et moyennes.

Des larves (L4 et L5) dans les perforations de 2<sup>ème</sup> génération sont toujours visibles.

Des pontes de 3<sup>ème</sup> génération (fraîches, en évolution et 1<sup>ères</sup> têtes noires) et les premières éclosions sont notées en zones précoces.

Les premières pontes (fraîches et en évolution) sont observées en zones moyennes, parfois en nombre important.

#### ✕ Pyrénées-Orientales

Le vol de 3<sup>ème</sup> génération est en cours dans le vignoble départemental.

Les dépôts de pontes sont toujours observés sur le secteur de la Plaine (Nord et Sud Tech) et du Cru Banyuls. Les dépôts de pontes peuvent être très importants selon les parcelles.

Les premiers dépôts de pontes sont visibles sur les Aspres Premiers Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly.

### • Données de la modélisation ([voir caractéristiques des modèles](#))

✓ **LOB** (modélisation arrêtée au 27 juillet)

		Début du vol de G3 (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de G3 (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de G3 (5 % des larves L1) à partir du
Aude	<b>Alaigne</b>	04-août	08-août	
	<b>Carcassonne</b>	25-juil	29-juil	04-août
	<b>Leucate</b>	23-juil	27-juil	02-août
	<b>Lezignan</b>	18-juil	22-juil	28-juil
	<b>Narbonne</b>	22-juil	27-juil	02-août
Gard	<b>Bagnols sur Cèze</b>	16-juil	20-juil	26-juil
	<b>Bourdic</b>	20-juil	25-juil	31-juil
	<b>Cardet</b>	18-juil	23-juil	29-juil
	<b>Générac</b>	17-juil	22-juil	28-juil
	<b>Sommières</b>	15-juil	20-juil	25-juil
	<b>Tavel</b>	20-juil	25-juil	31-juil
	<b>Vauvert</b>	17-juil	21-juil	27-juil
Hérault	<b>Olonzac</b>	16-juil	21-juil	26-juil
	<b>Laurens</b>	28-juil	01-août	07-août
	<b>Prades sur Vernazobres</b>	21-juil	25-juil	31-juil
	<b>Béziers</b>	19-juil	24-juil	30-juil
	<b>Villemagne</b>	31-juil	04-août	10-août
	<b>Marseillan</b>	17-juil	21-juil	27-juil
	<b>Pouzolles</b>	16-juil	20-juil	26-juil
	<b>Plaissan</b>	15-juil	19-juil	25-juil
	<b>Saint Jean de Fos</b>	20-juil	25-juil	31-juil
	<b>St Christol</b>	16-juil	21-juil	27-juil
	<b>Frontignan</b>	16-juil	21-juil	26-juil
	<b>Valflaunès</b>	23-juil	28-juil	03-août
Pyrénées Orientales	<b>Laroque des Albères</b>	12-juil	16-juil	22-juil
	<b>Perpignan</b>	12-juil	17-juil	22-juil
	<b>Saint Paul de Fenouillet</b>	04-août	08-août	

**Evaluation du risque** : surveiller vos pièges, le dépôt des pontes, leur stade d'évolution ainsi que les larves.

**Seuil indicatif de risque** : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

- × **Aude**

Des papillons sont observés en secteur Hautes Corbières.

- × **Gard**

Cette semaine encore, des papillons sont capturés dans l'ensemble du département avec des intensités de captures importantes en secteurs sensibles. Des larves sont visibles.

Cette année, avec la recrudescence de cochenilles, la population de *Cryptoblabes gnidiella* est importante notamment en Costières et dans les Sables.

- × **Hérault**

Des papillons sont observés dans le Biterrois, la Basse Vallée de l'Hérault et dans le Montpellierais. Les effectifs peuvent être importants.

Quelques rares larves sont visibles au vignoble.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les papillons sont visibles dans les pièges du réseau. Des larves sont déjà visibles dans les grappes dans quelques parcelles du Littoral (Torreilles), du Cru Banyuls et de la Plaine (Ponteilla, Toulouges, Montesquieu des Albères).

**Evaluation du risque** : surveiller le vol et les larves.

- **Eulia** (*Argyrotaenia pulchellana*)

- × **Hérault**

Quelques captures sont toujours observées dans les pièges.

**Evaluation du risque** : surveiller le vol et les larves.

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude**

L'évolution de la phénologie réduit la sensibilité de la vigne à la maladie.

Cependant, celle-ci est bien présente et installée au vignoble, avec des symptômes marqués sur feuilles et sur baies encore non véreées.

Sur les parcelles les plus atteintes avec présence d'oïdium avant véraison, des symptômes en augmentation de baies éclatées sont observables.

- × **Gard**

Dans l'ensemble, la grande majorité des parcelles présentent peu ou pas de dégâts. On note tout de même des parcelles, principalement de Chardonnay, très touchées et ponctuellement des parcelles d'autres cépages réparties sur l'ensemble du département.

- × **Hérault**

Dans les parcelles peu ou pas atteintes, la situation est stable.

De rares nouveaux symptômes, principalement sur grappes, sont observés dans les parcelles « à drapeaux » et les situations sensibles (cépages et/ou environnement). Dans quelques situations, le champignon est toujours actif. Des éclatements de baies peuvent être observés dans les parcelles très atteintes.

L'évolution de la maladie est très faible à nulle cette semaine.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan, est le suivant :

- « début véraison » (stade 35 ou BBCH 81) dans le Minervois, le Biterrois, la Vallée de l'Orb-Lodévois et dans le Nord Montpellierais ;



Symptômes d'oïdium sur grappe  
(juillet 2020)

- « mi véraison » (stade 36 ou M ou BBCH 85) dans les Hauts Coteaux, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et dans le Montpelliérais.

#### × Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur grappes sont toujours visibles dans de nombreuses parcelles du vignoble départemental. La fréquence et l'intensité des attaques varient selon les parcelles. Le mycélium est toujours actif et peut encore se développer dans les parcelles.

L'oïdium est bien présent et quelques parcelles ont des fréquences et des intensités d'attaque importantes.

**Evaluation du risque** : cette semaine, la maladie est en faible progression sur grappes dans les parcelles déjà atteintes.

Le stade mi-véraison est le stade majoritaire. La sensibilité des grappes baisse donc pour devenir nulle à véraison complète.

Surveiller encore les symptômes notamment sur baies dans les zones tardives.

## MILDIOU *(Plasmopara viticola)*

### • Situation aux vignobles

#### × Aude

En dehors des secteurs tardifs, notamment de l'ouest du département, la majorité des cépages ont atteint un stade phénologique de non réceptivité à la maladie. Néanmoins, des symptômes de la forme « mosaïque » avec présence de fructifications sont observés sur l'ensemble du département à des fréquences et intensités variables selon les situations, secteurs et/ou cépages.

#### × Gard

La situation au vignoble est stable depuis un mois. Pas de nouveau symptôme noté cette semaine.

#### × Hérault

Depuis la semaine dernière, peu de nouveaux symptômes sont observés. De façon générale, la maladie se stabilise.

Des symptômes de mildiou mosaïque sont toujours visibles, avec des défoliations dans certaines parcelles du Biterrois.

Sur grappes, le faciès « rot brun » est en très légère progression dans des parcelles déjà atteintes.

Les pluies du 23 juillet pourraient avoir engendré de nouvelles contaminations dans les secteurs concernés.

#### × Pyrénées-Orientales

Les orages de la semaine dernière ont pu relancer la maladie sur feuilles. Nous sommes, en zone tardive, en fin de période de sensibilité des grappes à cette maladie. Certaines taches sur feuilles sont sèches, mais la moindre humidité ou pluie peuvent relancer la sporulation pour provoquer de nouvelles contaminations sur les jeunes feuilles. Des symptômes de mildiou mosaïque sont aussi visibles.

Sur grappes, de nombreux symptômes de rot brun (baies desséchées) sont présents dans le vignoble départemental suite aux pluies de juin et début juillet.

Sur certains cépages (Grenache, Macabeu, Carignan) des pertes de récolte sont significatives.

• **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)

× **Vignoble régional**

✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 26 juillet*) :

J = 26 juillet 2020	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
<b>Risque modélisé mildiou</b>	<p><b>Pyrénées Orientales</b> : risque très faible sur la partie nord-est du département à très fort sur le reste département.</p> <p><b>Aude</b> : risque variant de faible à très fort sur tout le département.</p> <p><b>Hérault</b> : risque faible sur le nord-est du département et très fort sur le reste du département.</p> <p><b>Gard</b> : risque variant de très faible à faible.</p>	Le risque modélisé augmente légèrement sur le nord du Gard et il reste stable sur les autres départements.
<b>Contaminations</b>	<p>De nouvelles contaminations épidémiques ont été détectées par le modèle sur les pluies :</p> <p>✓ Du 22 et 23 juillet sur les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gard</b> : Bassin alésien, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vivarais.</li> <li>- <b>Hérault</b> : Hauts Coteaux.</li> <li>- <b>Pyrénées-Orientales</b> : Haute vallée de l'Agly.</li> </ul> <p>✓ Sur les pluies du 23 juillet uniquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aude</b> : tous les secteurs sauf Malepères.</li> <li>- <b>Hérault</b> : tous les secteurs sauf Moyenne Vallée de l'Hérault et Nord Montpelliérain.</li> <li>- <b>Pyrénées-Orientales</b> : tous les secteurs sauf Bas Conflent et Moyenne Vallée de l'Agly.</li> </ul>	Aucune nouvelle contamination épidémique n'est modélisée pour la semaine à venir.

\*Virulence : potentiel infectieux de la contamination.

✓ **Milstop** (*modélisation arrêtée au 26 juillet*) :

		du 22 au 28 juin	du 29 juin au 5 juillet	du 20 au 26 juillet	Indice de risque allant de -5 à +5	
		Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :	Repiquages théoriques liés aux pluies et aux hygrométries, si présence de foyers primaires, à partir du :		
Aude	<b>Alaigne</b>	09-juil	12-juil	04-août	+3,1	=
	<b>Carcassonne</b>	09-juil	12-juil	05-août	+2,7	=
	<b>Leucate</b>	07-juil	16-juil	02-août	+3,9	↗
	<b>Lézignan</b>	-	14-juil	03-août	+3,7	↗
	<b>Narbonne</b>	10-juil	13-juil	03-août	+4,1	↗
Gard	<b>Bagnols sur Cèze</b>	-	14-juil	03-août	+3,2	↗
	<b>Bourdic</b>	-	14-juil	03-août	+1,9	↗
	<b>Cardet</b>	-	14-juil	03-août	+2,6	=
	<b>Générac</b>	-	14-juil	02-août	+2	=
	<b>Sommières</b>	11-juil	14-juil	03-août	+1,7	=
	<b>Tavel</b>	-	14-juil	05-août	+0,5	=
	<b>Vauvert</b>	10-juil	14-juil	02-août	+2,6	=
Hérault	<b>Olonzac</b>	09-juil	12-juil	05-août	+4	=
	<b>Laurens</b>	09-juil	12-juil	05-août	+2,7	=
	<b>Prades sur Vernazobres</b>	09-juil	14-juil	04-août	+3,5	=
	<b>Béziers</b>	09-juil	14-juil	05-août	+4,6	↗
	<b>Villemagne</b>	09-juil	12-juil	04-août	+2,6	=
	<b>Marseillan</b>	10-juil	14-juil	03-août	+3,7	↗
	<b>Pouzolles</b>	09-juil	12-juil	05-août	+3,2	=
	<b>Plaissan</b>	09-juil	12-juil	05-août	+2,9	=
	<b>Saint Jean de Fos</b>	11-juil	14-juil	04-août	+2,3	=
	<b>St Christol</b>	09-juil	14-juil	03-août	+2,1	=
Pyrénées-Orientales	<b>Frontignan</b>	10-juil	14-juil	03-août	+3,2	=
	<b>Valflaunès</b>	09-juil	12-juil	03-août	+2,6	=
	<b>Laroque des Albères</b>	07-juil	14-juil	02-août	+4,6	=
	<b>Perpignan</b>	07-juil	13-juil	02-août	+4,7	=
	<b>Saint Paul de Fenouillet</b>	10-juil	14-juil	04-août	+3,4	↗

### Evaluation du risque : la pression de la maladie se stabilise.

Les symptômes ont peu progressé depuis la semaine dernière, mais ils se réactivent à la moindre humidité. Le risque sur baie régresse progressivement à partir de fermeture de la grappe. Toutefois la plante peut subir des dégâts jusqu'à la véraison.

**ATTENTION** les pluies du 21 et surtout 22-23 juillet peuvent avoir engendré de nouvelles contaminations.

Observer activement tout symptôme, consulter la météo et rester vigilant.

## MALADIES DU BOIS

### × Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont fréquemment visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées.

Les maladies du bois sont en constante progression au vignoble sur de nombreux cépages et en tous secteurs.

**Evaluation du risque** : repérer les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérés par la voie prophylactique.

## POURRITURE GRISE *(Botrytis cinerea)*

### • **Éléments de biologie** *(Source Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée 2020/2021)*

Le champignon pénètre par les micros blessures.

Les baies non mûres peuvent résister au champignon grâce à la présence d'un inhibiteur de l'enzyme qui dégrade les parois cellulaires.

Le développement de la maladie est plus rapide à partir du début de la véraison. En effet, dans la baie, la concentration en sucres et l'équilibre en sels minéraux sont favorables au développement de la pourriture grise.

### • **Situation aux vignobles**

#### × **Hérault**

Des symptômes sur grappes issus essentiellement de perforations de 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis sont visibles sur quelques parcelles du Minervois (1<sup>er</sup> symptôme) et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

#### × **Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sont visibles sur grappes. Ils sont souvent associés à des foyers de perforations de 2<sup>ème</sup> génération ou des éclatements de baies.

**Evaluation du risque** : surveiller l'apparition de symptômes notamment sur grappes et l'évolution des stades phénologiques.

**Mesures prophylactiques** : Les mesures réduisant les entassements de végétation (ébourgeonnage, effeuillage, palissage...) aèrent les grappes et permettent de diminuer la durée d'humectation.

Attention aux écimages excessifs (rognages) qui favorisent le départ des entre-cœurs et augmentent l'entassement du feuillage.

## ASPERGILLUS CARBONARIUS

### × **Hérault et Pyrénées-Orientales**

Des symptômes sont observés dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault (Hérault) et dans le secteur de la Plaine (Pyrénées-Orientales). Ils sont associés, essentiellement, à des perforations d'eudémis de 2<sup>ème</sup> génération.

**Evaluation du risque** : surveiller l'apparition de symptômes sur grappes.



## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

### • Situation aux vignobles

- × **Vignoble régional** : pas d'évolution de la maladie.

**Evaluation du risque** : surveiller l'évolution des symptômes.

## CICADELLE DES GRILLURES (*Empoasca vitis*)

### × Vignoble régional

Des larves sont visibles, sans jamais dépasser le seuil indicatif de risque, dans les parcelles observées. Des symptômes de grillures sur feuilles sont visibles. Ils sont plus nombreux dans certaines parcelles, notamment sur les parcelles de référence d'Alaigne dans l'Ouest Audois. Les relevés font état de 30 à 120 larves pour 100 feuilles.

**Evaluation du risque** : risque très faible à ce jour.

*Seuil indicatif de risque* : 200 larves pour 100 feuilles observées.

## ACARIENS

### × Aude

Des symptômes sont bien installés et bien visibles sur feuilles les plus âgées.

### × Hérault

Dans les parcelles de référence, une prédominance d'acariens utiles (typhlodromes) est notée et aucun dépassement de seuil n'est observé.

Quelques symptômes sur feuilles sont notés dans certaines parcelles.

**Evaluation du risque** : dans les parcelles à risque, surveiller l'évolution des populations d'acariens nuisibles et utiles.

*Seuil indicatif de risque* : 30 feuilles occupées par au moins une forme mobile d'acarien nuisible en l'absence d'acarien utile.

## METCALFA PRUINOSA

### × Hérault et Pyrénées-Orientales

Des larves sont visibles au vignoble.

La présence de miellat et de fumagine commence à être visible.

**Evaluation du risque** : le risque est très faible. Leur présence, si elle reste limitée, n'est pas directement nuisible pour la vigne.



Larves de *Metcalfa pruinosa*

## COCHENILLES

### × Aude

Sur le Littoral, il est noté une recrudescence du ravageur sur certaines parcelles.

### × Gard

Des larves de cochenilles lécanines et farineuses sont toujours observées sur les organes verts dans le secteur des Sables notamment.

### × Hérault

Des larves de cochenilles lécanines, farineuses, floconneuses sont observées sur les organes verts sur les parcelles habituellement sensibles.

**Evaluation du risque :** le risque est lié à l'historique de la parcelle.



Cochenille Lécanine (à en haut)  
et Cochenille farineuse (en bas)

## ACCIDENTS CLIMATIQUES

### • Grêle

#### × Gard

Dans la soirée de mercredi 22 juillet, un orage de grêle s'est abattu sur différents secteurs de la Vallée de la Cèze, entre les communes de Saint-André-de-Roquepertuis et Goudargues jusqu'à Bagnols-sur-Cèze : les grêlons, bien que petits, ont occasionné localement une forte défoliation et d'importants dégâts sur grappes. Les pertes de récolte constatées varient entre 10 à plus de 80 %. Ponctuellement des impacts sur rameaux sont également visibles mais les bourgeons pour l'année prochaine ne semblent pas avoir été touchés.

Un deuxième orage de grêle a eu lieu le jeudi 23 juillet, il a quant à lui touché le Sommiérois (Souvignargues et Combas) ainsi que quelques communes de l'Uzège (Montaren, Serviers-et-Labaume notamment). Les dégâts occasionnés sont très localisés pouvant aller jusqu'à 30 % de perte de récolte.

#### × Hérault

Un épisode de grêle a touché le vignoble le 23 juillet.

Certaines communes ont subi quelques impacts sans dégât préjudiciable dans les unités agroclimatiques du Biterrois (Sérignan...), de la Basse Vallée de l'Hérault (Alignan du Vent, Tourbes...) et du Montpelliérais (Grabels, Lansargues, Mauguio, Vendargues...).

Des dégâts significatifs et dommageables (jusqu'à la défoliation et la perte totale de récolte) sont observés dans les unités agroclimatiques des Hauts-Coteaux (Liausson, Octon...), du Biterrois (Bassan, Béziers, Boujan sur Libron...), de la Basse Vallée de l'Hérault (Servian ...) et de la Moyenne Vallée de l'Hérault (Canet, Le Pouget...).

### • Echaudage

#### × Aude

Les températures très élevées de la semaine dernière ont provoqué des symptômes d'échaudage sur les grappes les plus exposées. Les pertes sont parfois non négligeables.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de l'ADVAH / Chambre d'agriculture de l'Hérault avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON Occitanie, Neotera.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.